

1. validité

Toutes les livraisons, prestations et offres de la société EMSA Rahmenleisten AG (dénommée ci-après EMSA) sont faites exclusivement sur la base des présentes conditions générales de vente. Ces conditions sont réputées acceptées au plus tard avec la réception des livraisons. Toute confirmation contraire du client sur la base de ces propres conditions générales est expressément interdite. Toute modification de ces conditions générales n'est valable qu'après confirmation écrite d'EMSA. La parution de nouveaux tarifs et conditions générales de vente rend caduques toutes les éditions précédentes.

2. nouveaux clients

Tout nouveau client est tenu de fournir à EMSA les informations exactes suivantes: Nom de la Société, forme de la Société, adresse de la Société et adresse de livraison si elles ne sont pas identiques. Si société en nom propre, svp indiquer nom de la personne responsable avec son adresse privée. Un extrait du registre du commerce pour des personnes juridiques.

3. commandes

Le client est lié par sa commande 28 jours suivant la réception de la commande par EMSA. Des livraisons complémentaires sont possibles pendant ces 28 jours. Les dates ou délais de livraison, qui peuvent être fermes ou sans engagement, doivent être fixés par écrit. Même si des délais fermes ont été convenus, EMSA ne peut être tenue responsable des retards de livraison ou d'exécution de prestations résultant de cas de force majeure ou d'événements rendant à EMSA la livraison difficile ou même impossible (entre autres grèves, lock-out, mesures officielles), même s'ils affectent les fournisseurs ou sous-traitants de EMSA. EMSA peut alors soit reporter la livraison resp. l'exécution de la prestation pour une durée correspondant au temps de l'empêchement augmenté d'une période de mise en route, soit se retirer entièrement ou partiellement du contrat en raison de l'inexécution d'une partie dudit contrat. Si cet empêchement devait durer plus de 3 mois, le client serait autorisé, après confirmation écrite, à se retirer du contrat en raison de l'inexécution d'une partie dudit contrat. En cas de prolongation du délai de livraison, le client ne peut prétendre à des dommages-intérêts. EMSA ne peut faire valoir les événements précités que si elle en a informé le client dans des délais raisonnables (10 jours ouvrable). Aucune confirmation de commande n'est en principe nécessaire. La société EMSA se réserve le droit de refuser des commandes pour raisons sérieuses et en informera le client.

4. Coûts de traitement

Nous facturons des frais de dossier de Fr. 25.-- pour les commandes de petites quantités inférieures à une valeur de commande de Fr. 150.-- sans TVA.

5. Frais de livraison

Le mode de livraison est fixé par EMSA. Les clients, qui se situent sur les tournées de livraison normales (conformément au plan des tournées), sont si possibles livrés par le partenaire EMSA ou le partenaire de logistique EMSA. Frais de livraison / Frais pour l'envoi de paquets, sans TVA

voir le tableau des frais de livraison à la page 6
voir le tableau des frais pour l'envoi de paquets à la page 7

Pour les commandes, que nous recevons après 8h00 et qui doivent être livrées le lendemain, nous facturons un supplément exprès de CHF 25.00. En sont exclues les marchandises commerciales.

Pour les livraisons directes à votre client, nous facturons un supplément de CHF 25.00.

Nous informons le client des articles manquants avant la livraison. En général, les articles manquants sont joints à la commande suivante. Si cela s'avère impossible, le délai de livraison lui est communiqué.

6. dommage pendant le transport

Les livraisons se font aux risques et périls du destinataire. En cas de dommages pendant le transport, il devra être immédiatement établi un procès-verbal (poste ou rail). Aucun remboursement ne pourra être effectué sans ce document.

7. réclamations

Toute réclamation devra être faite par écrit dans le 10 jours suivant la réception de la marchandise. En cas de dommages apparents, la marchandise devra être refusée. En règle générale, les retours ne sont acceptés par EMSA qu'après entente préalable et accord d'EMSA. Pour les retours acceptés, il sera procédé à l'établissement d'un avoir ou au remplacement de la marchandise. Dans le cas de reproductions, des différences de teinte ou des erreurs dans le texte ne peuvent donner lieu à des réclamations. Formats, qualités du papier, différences dans l'impression ou les techniques de fabrication par rapport aux maquettes, reproductions de catalogues sont malheureusement inévitables et ne peuvent donc être prises en considération.

8. garantie

Si la marchandise livrée est défectueuse, si elle ne présente pas toutes les qualités promises ou si des défauts dans la fabrication ou le matériel apparaissent pendant la durée de la garantie, EMSA procédera à son remplacement ou réparera le dommage, à l'exclusion de toute autre prétention du client relative à la garantie. Plusieurs réparations sont autorisées. Toute demande résultant de la garantie ne peut être faite que par le client et ne peut être cédée à tiers. Toutes autres demandes de dommages-intérêts sont exclues dans la mesure où les dommages n'ont pas été causés intentionnellement ou par négligence grave. Toutes prétentions résultant de défauts sont également exclues. Dans tous les cas, la responsabilité d'EMSA quant à des dommages-intérêts ou prétentions résultant de défauts ne saurait être engagée au-delà de la valeur facturée pour la marchandise livrée.

9. réserve de propriété

La marchandise livrée reste notre propriété jusqu'au paiement intégral de la somme due. En cas d'action de tiers ou saisie de la marchandise restant encore notre propriété, il conviendra d'en informer EMSA ou de demander notre autorisation écrite.

10. paiements

Dans le cas de nouveaux clients qui ne nous sont pas connus, nous demandons à l'Office de Recouvrement concerné une attestation de solvabilité qui nous est délivrée dans les 15 jours. Ceci a pour conséquence que les commandes urgentes de nouveaux clients ne sont expédiées que contre paiement d'avance. Dans les autres cas, les conditions de paiement usuelles „30 jours net“ sont applicables. Tous les paiements seront effectués sans frais sur les comptes indiqués par nous. En cas de retard de paiement, tous les montants dus sur les commandes en cours deviennent immédiatement exigibles. En cas de motifs sérieux, EMSA se réserve le droit de ne livrer que contre remboursement/paiement d'avance.

11. maquettes pour exécutions spéciales

Les maquettes pour exécutions spéciales sont facturées aux frais réels en cas de non-exécution de la commande.

12. prix

Les prix détails mentionnés („tarif d'encadrement“ et „cadres studio“) sont inclus du TVA.

13. for juridique

Pour tous litiges, le for juridique est Bremgarten / AG.

14. clause finale

Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales de vente étaient ou devenaient nulles, les autres dispositions ne s'en trouveraient pas affectées. Toute commande passée après réception des présentes conditions générales de vente implique la reconnaissance desdites conditions.